

Annexe à la délibération 2025-66.-TARIFS 2026

Pour les associations d'Aveillac :

- Gratuité pour toutes les salles pour les réunions et toutes manifestations NON payantes.
- Gratuité pour la 1^{ère} manifestation de l'année avec entrée payante.
- **Absence de caution.**

À l'exception de l'heure de ménage, une réduction de 50 % pour l'ensemble des tarifs des salles est appliquée à partir du 2^{ème} jour de location.

N.B. pour toutes les salles : tarif exprimé sans location de la vaisselle qui peut être louée par ailleurs à la mairie. Pour les particuliers : à la réservation, versement de 30% d'arrhes pour une réservation ferme.

Barème de pénalités en cas d'incivilités ou dégradations déterminées au règlement des salles : Niveau 1 : 50,00€ - Niveau 2 : 100, 00€ - Niveau 3 : 250,00€ - Niveau 4 : 500,00€

<u>SALLE des ASSOCIATIONS 40 Places</u> CAUTIONS 300 euros + 50 euros* sans location de la vaisselle		ASSOCIATIONS dont le siège social est à AVESSAC	HABITANTS D'AVESSAC	ORGANISATEURS EXTÉRIEURS
Réunions		Gratuit	---	60,00 €
Vin d'honneur		Gratuit	50,00 €	60,00 €
Pour toutes autres causes : repas...	1 jour	Gratuit	70,00 €	100,00 €
	2 jours	Gratuit	105,00 €	150,00 €
Verre de l'amitié suite obsèques**		-	Gratuit	-
Repas/buffet suite obsèques**		-	50,00 €	-
Accès wifi		Gratuit	Gratuit	Gratuit
Facturation du ménage (/l'heure) en cas de ménage nécessaire avant réutilisation		50,00 €	50,00 €	50,00 €

*Caution 50 € : Caution sur le sens civique : Poubelles non triées, lumières restées allumées, robinets ouverts, chauffage resté allumé, propreté des toilettes...

** cette salle n'est pas mise à disposition pour des obsèques civiles.